

demande, et c'est pourquoi l'approche régionale à la question de la restauration de la confiance s'applique aussi dans ce cas-ci.

Finalement, M. le Président, le Canada est persuadé qu'on peut faire davantage pour veiller à ce que la capacité unique qu'ont les Nations Unies de fournir des forces de maintien de la paix dans les conflits régionaux reste réellement efficace. Je suis heureux que le Canada ait pu contribuer à insuffler une nouvelle vie au Comité spécial des opérations de maintien de la paix, qui a présenté de nouvelles propositions à l'ONU en vue d'améliorer les activités actuelles de maintien de la paix et d'en préparer d'autres. Sa tâche n'est cependant pas terminée, et il faudra obtenir des engagements encore plus grands pour fournir aux Nations Unies la capacité et les ressources nécessaires à l'organisation d'opérations de maintien de la paix variées, rapides et couronnées du succès, que ce soit au Cambodge, en Amérique centrale, dans le Sahara occidental ou dans le Golfe persique.

Soulignons en particulier que le Canada appuierait une mesure des Nations Unies visant à obtenir de tous les pays membres une indication précise des troupes et de l'équipement qu'ils pourraient mettre à leur disposition pour de futures opérations de maintien de la paix. Selon nous, cela pourrait comprendre un inventaire des ressources civiles, notamment les forces de police, les spécialistes des communications et de la logistique, ainsi que des experts en processus électoral et des observateurs qui pourraient servir non seulement à maintenir la paix mais aussi à la préparer...

M. le président, je pense qu'il serait utile à l'avenir d'adopter les lignes directrices suivantes pour diriger nos efforts conjoints en vue d'édifier une struc-

ture de sécurité coopérative.

No 1. La sécurité coopérative est multidimensionnelle. Nous reconnaissons qu'il existe de nombreuses menaces graves à nos moyens d'existence, à notre santé, à notre épanouissement et à notre vie même.

No 2. La sécurité coopérative admet qu'il y a des liens entre les menaces. Il y a peu de menaces que nous puissions supprimer sans devoir également faire face aux autres. Il n'y a pas de paix sans prospérité, pas de stabilité sans justice au sein des États et entre les États; la démocratie, le développement et le désarmement sont tous liés.

No 3. La sécurité coopérative est fonctionnelle. Elle cherche à éviter les grands plans théoriques et se concentre sur les institutions et les méthodes éprouvées qui produisent des résultats concrets.

No 4. La sécurité coopérative exige le dialogue et les compromis. Elle reconnaît la vérité fondamentale selon laquelle le dialogue vaut presque toujours mieux que le conflit et que le dialogue qui mène au compromis est la meilleure façon de régler les problèmes.

No 5. La sécurité coopérative s'articule autour du lien entre la stabilité et le changement. Nous devons accepter le fait que l'ordre et la prévoyance ne sont pas la négation du changement mais bien ses fondations, et que, pour perdurer, l'ordre doit évoluer et être flexible.

No 6. La sécurité coopérative rejette les blocs. Les blocs perpétuent la méfiance. Ils créent des tensions entre régions et groupes, ce qui ne vaut pas mieux que les tensions entre États. Ils perpétuent la psychologie opposant "leur camp contre notre camp", qui satisfait peut-être les émotions, mais ne règle pas les problèmes.

No 7. La sécurité coopérative rejette la rhétorique usée et les idéologies

stériles. Les stéréotypes ne présentent aucun intérêt mais les préjugés qu'ils véhiculent peuvent causer beaucoup de dommage. Elle rejette, tout comme le Canada, ce qui entache cette Organisation, telle que l'odieuse Résolution que cette Assemblée a passée il y a 15 ans et qui assimilait le sionisme au racisme.

No 8. La sécurité coopérative reconnaît qu'il est impossible d'arriver à une sécurité réelle sans justice. La démocratie au sein des États favorise la stabilité et la prospérité, et la justice entre les États, qu'elle s'exerce par l'entremise d'une aide au développement, par l'allègement de la dette ou par des termes d'échanges commerciaux plus équitables et plus ouverts, sont des composantes indispensables d'un monde où règne la sécurité.

M. le Président, on a dévoilé aujourd'hui à Ottawa, sur la Colline du Parlement, une statue de Lester B. Pearson...

Aucune cause ne lui tenait davantage à coeur que l'édification d'une structure des Nations Unies efficace. Sur les cendres laissées par la Seconde Guerre mondiale, et avant elle, par la Première Guerre mondiale, il a voulu instaurer une structure de sécurité coopérative qui permettrait d'éviter l'Armageddon et d'édifier un monde prospère, libre et équitable pour tous. L'ONU n'a jamais atteint cet objectif du vivant de Lester Pearson. Une nouvelle guerre, la guerre froide, est venue anéantir son rêve.

Maintenant, cette guerre a pris fin. La promesse est renouvelée et le rêve ranimé. Et pourtant, les problèmes sont toujours aussi graves et plus difficiles à surmonter que jamais.

Réalisons maintenant ce que nous n'avons pu réaliser auparavant. Oublions nos échecs passés, confrontons le présent et bâtissons un avenir nouveau. Agissons vraiment comme des Nations Unies. ■

## Fonds pour le désarmement

Subventions et contributions versées par le Fonds pour le désarmement du 1<sup>er</sup> avril 1990 au 30 septembre 1990

### CONTRIBUTIONS

1. <i>Peace Education Centre of British Columbia</i> - Conférence intitulée "Youth for Global Awareness"	3 000 \$
2. <i>M. John Guy, Université de Calgary</i> - Participation au Neuvième congrès européen sur le désarmement nucléaire	300 \$
3. <i>Science et Paix, chapitre de Toronto</i> - Conférences de l'University College sur les études concernant la paix	1 000 \$
4. <i>Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur, Ottawa</i> - Conférence sur le thème: "Le changement en Union soviétique et ses conséquences pour le Canada et le monde"	10 000 \$
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>14 300 \$</b>

### SUBVENTIONS

1. <i>Stomoway Productions Inc., Toronto</i> - Production d'un documentaire sur les opérations de maintien de la paix	10 000 \$
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>10 000 \$</b>

### TOTAL DES SUBVENTIONS ET DES CONTRIBUTIONS

**24 300 \$** ■